



Compte rendu de la réunion avec Mr Chevalier du 21 avril 2026.

Participants :

- Mairie : E. Chevalier, C Chenaud (DGAS urbanisme infrastructures et déplacements)
- CIQ : M. Braunstein, A. Bucquet, G Lamielle, M Kapferer, E Massal, J Portail

Cette réunion a permis de passer en revue tous les points proposés par le CIQ.

Fermeture du parking de délestage du pont de la Torse et bilan de la foire aux manèges

Ce parking fera désormais l'objet d'une fermeture pérenne et durable conformément aux engagements pris par la maire et le premier adjoint. Mr Chevalier a précisé à ce sujet que l'installation des panneaux indiquant la possibilité de parking a résulté de la reconduction malencontreuse par les services municipaux des dispositions d'ouverture des années précédentes contrairement aux engagements pris lors

de la réunion d'octobre 2025. Cette fermeture a été retardée en raison de la mise en place d'une nouvelle procédure pour évacuer les voitures ventouses qui stationnent encore sur cet espace.

S'agissant du bilan, le CIQ a indiqué que la foire s'était mieux passée que les années précédentes en raison des dispositions prises par la mairie pour l'avenue des Déportés et la rue Coubertin. Pour l'année prochaine, des points d'amélioration sont à apporter pour éviter le stationnement sauvage sur la rue Coubertin près de la Tour d'Aygosi et sur l'avenue des Ecoles militaires entre la piscine et le rond point du Champ de Mars. Le CiQ a notamment demandé que des potelets de sécurité soient installés au niveau de la pharmacie. Mr Chenaud y a répondu favorablement si la dimension du trottoir le permet.

Pour la session 2027, compte tenu de la fermeture définitive de ce parking, le CIQ a aussi demandé que des dispositions soient étudiées dès à présent pour améliorer l'offre de transport en commun les mercredis et les week-ends. Le premier adjoint a notamment évoqué à ce sujet la possibilité de mise en place de navettes entre les parkings proches et la foire en y associant des tarifs attractifs. L'arrivée dans le nouvel exécutif métropolitain d'élus aixois devrait faciliter les discussions.

Compte tenu de l'état pitoyable du parking de délestage, le CIQ a demandé que des dispositions soient prises par le service des espaces verts pour que cette prairie naturelle retrouve son aspect initial. Le CIQ a aussi demandé que l'espace marécageux situé au fond de la prairie fasse enfin l'objet d'un traitement adéquat en débouchant la canalisation passant sous la route. Ces demandes seront prises en compte.

Le CIQ a également indiqué qu'il n'était pas favorable à l'installation d'un parc canin dans cet espace comme cela a été évoqué à deux reprises par la maire en compensation de l'interdiction des chiens dans la promenade de la Torse, proposition qui paraît tout à fait irréaliste à mettre en œuvre avec efficacité. Si cette demande de la maire était maintenue, le CIQ a indiqué qu'un emplacement situé plus au centre de la promenade serait préférable et évoqué en particulier une petite partie du terrain de rugby actuellement désaffecté.

Réouverture du parking public situé devant la piscine

Cet espace public fait l'objet depuis la fin de la foire aux manèges 2025 d'une "privatisation de fait" pour le personnel de la piscine.

Mr Chevalier a précisé que ce parking sera bientôt de nouveau ouvert, des dispositions ayant été trouvées

pour le personnel de la piscine. Le seul point qui reste à traiter est celui de l'emplacement à définir pour les deux minibus d'une association sportive fréquentant également de longue date la piscine Yves Blanc.

Fin des travaux de la plaine nature

Le CIQ a souligné le succès de la plaine nature depuis son ouverture en mai dernier. Au-delà des équipements sportifs mis en place, ce projet comportait aussi la construction d'un beau et grand bâtiment d'accueil (à étages) à l'entrée de la plaine nature sur l'avenue des Déportés. Le CIQ avait souhaité que cette structure bénéficie aussi de locaux d'accueil agréables pour les associations (et notamment mais pas que pour le CIQ). Il nous avait été indiqué en juillet dernier que le premier projet présenté avait été recalé par le maire.

Mr Chenaud a précisé à ce sujet que le budget prévu pour la plaine nature avait été dépassé et qu'il n'était sans doute plus possible, compte tenu des problèmes budgétaires, de maintenir tel quel le projet initial. Il a indiqué qu'une réflexion était en cours pour rénover le bâtiment existant ou pour l'agrandir.

Le CIQ a demandé que, quelque soit le choix retenu, la mise en place de locaux pour les associations ne soit pas oubliée.

S'agissant des abords de la plaine nature, le CIQ a évoqué le legs Constant et la mise en place du parc pour enfants prévu par ce dernier. Mr Chenaud a précisé à ce sujet que la réalisation de ce parc était bien prévue pour 2026.

Le CIQ a aussi demandé que les escaliers permettant d'accéder depuis la promenade de la Torse à la plaine nature (et qui sont dans un état déplorable) fassent l'objet de travaux d'entretien. Il en est de même pour le petit parking situé entre les nouveaux tennis et la Tour d'Aygosoi soit réhabilité et que les services de la mairie prennent en charge de manière humaine le squat occupé par une femme âgée installé à côté .

Passerelle piéton -cyclistes sur le Baret

Cet ouvrage est un point essentiel des nombreuses propositions faites par les CIQ Cézanne Torse, Cuques Saint Jérôme et Pont de Béraud dans le cadre du dossier PNU.

Le CIQ a rappelé qu'un engagement avait été pris par le maire lors de la visite de quartier faite au printemps 2025 pour que cet ouvrage qui permettra aux piétons et aux cyclistes de relier le centre ville à Bibémus soit mis en place lors de la mandature débutant en 2026.

Mr Chenaud a confirmé cet engagement mais les choix imposés par les difficultés budgétaires ne permettent pas de l'envisager en 2026 et sans doute pas en 2027.

Il a confirmé que le coût global de cet ouvrage était de 300 000 €. Ce coût n'apparaissant pas prohibitif à l'échelle de l'important budget d'investissement de la ville, le CIQ continuera à plaider pour une mise en route plus rapide pour cet équipement.

Par ailleurs, Mr Chevalier a indiqué que l'achat de la bastide du Grand Baret était au point mort compte tenu des difficultés juridiques inhérentes à ce dossier.

Mr Chenaud a aussi confirmé que le pas japonais sur le Baret qui avait souffert des orages de la fin de l'été 2025 sera repris et consolidé.

Gestion de la promenade de la Torse

Tout un chacun connaît les difficultés actuellement constatées dans la gestion de la promenade en raison d'un récent afflux de sangliers qui mettent à mal systématiquement quasiment tous les jours toutes les poubelles disposant de réservoirs en plastique implantées dans la promenade.

Le CIQ salue la décision qui a été prise rapidement de remplacer les poubelles actuelles par d'autres plus résistantes. Il faut espérer qu'elles résisteront à l'assaut des sangliers.

S'agissant des sangliers, la présence d'un sanglier "à empreinte humaine" fait la joie des photographes et

parfois des enfants. La tentative d'exfiltration qui a lieu récemment a échoué mais le problème des sangliers sauvages est d'une autre dimension. Ils sont présents partout dans la Cortésine, dans la prairie de délestage, dans le chemin du Marbre Noir et maintenant autour des conteneurs de l'avenue Cassin où ils s'en donnent à cœur joie en éparpillant les déchets de toutes sortes déposés au pied des conteneurs par des Aixois inciviques. Il faut espérer que les amendes importantes pesant sur les contrevenants qui auront été reconnus grâce au piège photo mis en place en décembre 2025 et qui est efficace finiront par produire des effets. Le CIQ craint cependant que cela ne soit pas suffisamment efficace. Si cela se vérifie, il y aura donc lieu de recourir au dispositif habituellement utilisé en l'occurrence les battues administratives menées par les lieutenants de l'ouvèterie.

Projet de parking aux "Arts et métiers" et gestion du RICM

Suite aux annonces faites lors des élections municipales par le maire, les CIQ Cézanne Torse et Pont de Béraud ont fait connaître par courrier leur opposition à ce projet compte tenu de l'existence de places vacantes dans les parkings voisins et de la thrombose c<circulatoire constatée tous les jours aux heures de pointe dans le RICM.

Mrs Chevalier et Chenaud confirment qu'une étude de faisabilité est en cours à ce sujet à propos d'un parking à silos envisagé sur un terrain appartenant à l'Etat mais implanté au sein de l'ENSAM utilisé par ce dernier et donnant sur le RICM. Cette étude permettra d'examiner tous les avantages et inconvénients de ce projet.

Le CIQ a fait remarquer que d'autres espaces situés dans la zone (notamment autour du site de la Fonderie sur le Cours Saint Louis) pourraient être utilisés dans ce quartier pour fournir des places de parking supplémentaires pour répondre aux diverses demandes. Il a été répondu que l'étude en cours serait exhaustive.

S'agissant du RICM, Mr Chevalier a indiqué que la municipalité envisageait, après une étude approfondie des flux de circulation et en concertation avec les CIQ concernés, d'expérimenter la mise en place d'un sens unique sur le RICM. Le CIQ a rappelé sa position visant à privilégier la création de trottoirs aux normes sur cette artère et affirmé son opposition absolue à toute tentative de reprendre l'ancien projet du boulevard est en créant une voie routière dans cette zone (que ce soit entre l'avenue Fontenaille et l'avenue des Ecoles militaires ou entre l'avenue Saint Thomas de Villeneuve et l'avenue Villemus...) . Mr Chevalier a clairement indiqué qu'il n'en est absolument pas question car cela serait en contradiction avec le bel outil qu'est le parc

naturel urbain (PNU) et avec le souci de la municipalité de préserver les magnifiques espaces verts de ce quartier qui bénéficie à toute la population aixoise.

Poursuite de la rénovation des Poilus

Le CIQ a exprimé sa satisfaction devant la première phase des travaux entrepris sur les Poilus qui répondent à une vieille demande.

Comme indiqué par la ville, une deuxième phase de travaux est prévue pour traiter le boulevard "de façade à façade" ce qui inclut un traitement approprié de la "banquette" abritant les vestiges d'un vieux canal. Les discussions sont en cours avec l'architecte des bâtiments de France. Le CIQ demande à être consulté sur ce projet.

Le CIQ a apprécié la qualité du dialogue qui a été noué lors de cette réunion avec les responsables municipaux. Il a souhaité que, dorénavant, toute initiative ou opération importante dans notre quartier soit précédée d'un contact en amont avec le CIQ pour que celui-ci puisse faire connaître son avis. Il a notamment évoqué à ce sujet la création de la piste cyclable des Déportés qui, si elle avait été précédée d'un dialogue avec le CIQ et

l'ADAVA aurait évité certains mécomptes qu'il faut régler maintenant au prix d'un certain surcoût.

Le CIQ espère que les réunions trimestrielles évoquées par Mr Chevalier en début d'entretien permettront de faciliter ce dialogue.

Michel BRAUNSTEIN